

9^{me} Année - N^o 3 - 4

3^{me} - 4^{me} Trimestre 1935

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE PRÉHISTOIRE
DU MAROC



EXTRAIT

NOTES DE PRÉHISTOIRE MAROCAINE

par M. ANTOINE

IIIIII

X. — Les petroglyphes de l'abri sous roche du champ
de tir, près de Casablanca

Bibliothèque Maison de l'Orient



171945

IMPRIMERIE RAPIDE
CASABLANCA-FEZ

Notes de préhistoire marocaine

par M. ANTOINE

X — Les petroglyphes de l'abri sous roche du champ de Tir, près de Casablanca

La présente note sort nettement du cadre des précédentes qui furent toutes des études de morphologie lithique, pour aborder un sujet en dehors de mes préoccupations habituelles. Je suis tout à fait un profane en matière de gravures rupestres, aussi mon exposé sera-t-il purement descriptif. Son seul but est d'attirer l'attention des spécialistes sur un ensemble unique dans notre région, qui m'apparaît comme très intéressant et qui, de plus, est d'un accès extrêmement facile.

Les environ de Casablanca sont actuellement en pleine évolution ; on construit, on creuse, on bouleverse, on crée des zones de lotissement un peu partout, et, malgré un essai de classement comme monument historique, essai que j'ai tenté moi-même auprès des autorités, et qui semble d'ailleurs ne pas avoir eu de suites, je crains que l'ensemble rocheux supportant les petroglyphes en question ne disparaisse à un moment ou à l'autre. C'est pourquoi j'ai cru utile de représenter et de décrire cet ensemble avant qu'il ne soit trop tard.

Je l'ai d'ailleurs déjà signalé dans ce bulletin même (1), mais très incomplètement, d'une part, parce que tout un

(1) M. ANTOINE. 1928. *Répertoire préhistorique de la Chaouia, station n° 54.* (Bull. Soc. Préh. Maroc, I. 1927, p. 41).



M

paragraphe a été échoppé à l'impression, et d'autre part, parce que d'autres gravures ont été relevées depuis cette date.

Situation. — Pour accéder à la station, on prend la vieille route côtière de Casablanca à Mazagan, actuellement presque abandonnée et en voie de disparition, mais encore praticable sur les 25 premiers kilomètres environ. Au 8^e kilomètre, à peu près, s'amorce, perpendiculairement et se dirigeant vers la mer, un chemin carrossable, marqué par un poteau indicateur qui portait jadis l'inscription : *Champ de tir de Kef-Haroun*. Ce chemin monte, et, au bout d'une centaine de mètres, on débouche sur un plateau étroit représentant l'ancienne dune quaternaire consolidée. A ce moment on oblique un peu à droite vers le Nord et on arrive au bord du plateau qui se termine en falaise sur une large dépression, sorte de lette interdunaire, bordée de l'autre côté par la



FIG. 1. — *Le rocher de Kef el Kerma. Vue d'ensemble*

dune actuelle et la plage. C'est au pied de cette falaise que se trouve la station, sur un saillant terminé par un rocher presque isolé (figure 1). Un vieux figuier a poussé sur le flanc Sud du rocher (il est invisible sur notre photo) et

permet de le reconnaître assez facilement, il a donné d'ailleurs son nom à ce saillant, qui est désigné par les indigènes sous le nom de Kef el Kerma. Faisant partie de la dune consolidée, ce rocher est calcaire, et les gravures exposées aux agents atmosphériques sont loin d'avoir la netteté des pétroglyphes sur grès siliceux.

Répartition des pétroglyphes. — Le rocher a environ 4 mètres de haut. La face Nord-Est, face à l'Océan, seule est intéressante. Elle présente une anfractuosité se terminant rapidement en un double boyau aplati (en *a* sur la figure 1) qui, à droite, traverse complètement le bloc et qui, à gauche, se perd vers une tanière très étroite et impraticable. Le plancher de cet abri et sa paroi droite sont couverts de cupules. Vers l'Est, le bloc rocheux est séparé du reste de la falaise par une fissure (fig. 1 en *c*) largement ouverte et très oblique de haut en bas et de l'Est à l'Ouest. Si l'on se couche dans cette fissure, face à l'Ouest, on a devant et au dessus de soi, un panneau que j'appellerai *panneau supérieur*, et au dessous un plancher incliné que j'appellerai *panneau inférieur* ; tous les deux portent des gravures. Enfin, entre cette fissure et l'abri, la paroi verticale du rocher porte un petit bonhomme ityphallique (en *b*, fig. 1) qui fut le premier de tout cet ensemble à attirer notre attention.

Au moment de la découverte, toute cette face du rocher était entourée par un demi cercle de grosses pierres entassées dans lequel il ne faut voir, je pense, qu'une sorte de grossier parc à moutons installé par les petits bergers arabes. Cette enceinte est visible sur notre photographie.

A — L'abri et les cupules.

Grâce à l'habileté et à l'amabilité de notre collègue Labouret, sous-directeur de l'Ecole Industrielle, auquel nous adressons tous nos remerciements, nous pouvons donner une excellente photographie de l'abri sous roche qui rend parfaitement l'aspect évocateur de cet ensemble (fig. 2). On peut le considérer comme formé de deux parties : 1° la table de gauche ; 2° la table et la paroi de droite.

1° *La table de gauche.* — C'est la mieux conservée. Au centre se voit une grande dépression, qui ne paraît pas intentionnelle, et extérieurement à laquelle sont gravées les cupules. Pour donner, en plan, une représentation aussi exacte que possible de la position et des dimensions relatives des différentes gravures, je me suis rendu sur le terrain avec un papier transparent et un crayon gras et posant le papier sur la roche même, j'ai suivi au crayon le contour de toutes les cavités. J'ai ainsi obtenu en grandeur naturelle le croquis de la figure 3 sur lequel une échelle permettra

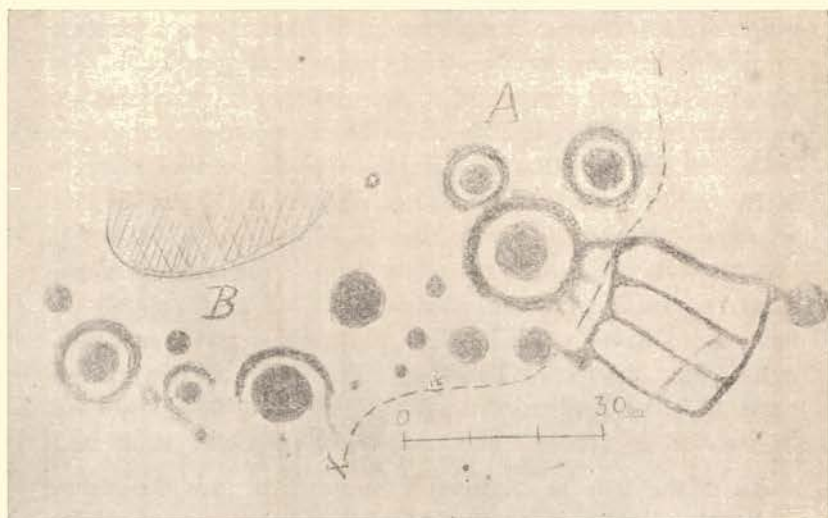


FIG. 3. — *La table de droite*

d'obtenir facilement les dimensions réelles des cupules. La table s'incline à un moment donné vers le centre de l'abri. J'ai représenté par une série de traits la ligne de rupture entre le plan horizontal et la déclivité.

Les cupules sont de deux sortes, les unes simples, les autres entourées d'une auréole circulaire séparée de la cupule centrale par un relief. A ces deux éléments s'en ajoute un troisième constitué par des rigoles qui sont limitées aux parties déclives de la table. Les cupules auréolées sont au nombre de 6, réparties en deux groupes de 3, désignés sur le croquis sous le nom de groupe A et de groupe B. Dans



Photo Labourret

FIG. 2. — *L'abri sous roche et les cupules*

le groupe A, elles sont disposées en triangle, la plus grande ne mesure pas moins de 18 cm. de diamètre, auréole comprise, la plus interne des deux autres est tangente à la précédente et les auréoles communiquent presque, probablement par suite de l'usure du temps ; la 3^e est isolée. Dans le groupe B, les trois cupules sont sur une même ligne longeant le bord de la table, les deux plus grandes encadrant la plus petite. Les cupules simples sont au nombre de 12, dont 11 sur la table même, et la 12^e au bas de la déclivité.

La profondeur des cupules est relativement grande ; le creux central de la grande cupule auréolée atteint 8 cm. ; sa section est conique ; les auréoles sont beaucoup moins profondément creusées, elles ne dépassent pas 2 cm. Pour les autres, les proportions entre le diamètre et la profondeur sont sensiblement les mêmes. Les cupules simples sont, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du croquis de la figure 3, de dimensions très variables.

Lors de la découverte de l'abri, tout cet ensemble était recouvert par une mince couche de terre meuble et absolument invisible. C'est en brossant intentionnellement la table qu'elles ont été mises à jour .

Le système de rigoles est actuellement localisé en face du groupe A. Il en existait peut-être en face du groupe B, mais il n'en subsiste actuellement aucune trace. De la cupule auréolée la plus profondément située, part une première rigole horizontale qui suit à peu près la ligne de rupture entre le plan de la table et le plan incliné, passe devant la grande cupule auréolée et se termine à la hauteur de la cupule simple la plus proche. De cette dernière et de l'auréole de la grande cupule, partent de courtes rigoles très usées tombant perpendiculairement dans la précédente et celle-ci à son tour donne naissance à 4 grandes rigoles très nettes grossièrement parallèles et qui descendent en suivant la ligne de plus grande pente pour aboutir dans une deuxième rigole transversale. L'ensemble forme une sorte de quadrilatère de l'angle basal interne duquel part une courte rigole isolée aboutissant dans la 12^e cupule simple, laquelle est ainsi tout à fait isolée des autres et creusée sur un petit ressaut du plan incliné.

On peut imaginer que les cupules du groupe A étaient destinées à recevoir un liquide et que, en cas de surabondance, le trop plein s'écoulait par les rigoles pour aboutir à la cupule inférieure. Ceci n'est d'ailleurs même pas une hypothèse, mais une simple image.

2° *La table de droite.* — Celle-ci est beaucoup plus usée ; elle est d'ailleurs beaucoup moins bien protégée des intempéries que l'autre. La table horizontale est étroite, on peut y relever trois cupules auréolées, ne formant pas groupe, mais au contraire très éloignées les unes des autres, et une dizaine de cupules simples, disposées sans ordre apparent. Les déclivités situées au-dessous de la partie tabulaire ne nous ont paru présenter aucune trace *certaine* de travail humain. Mais il n'en est pas de même de la petite paroi verticale située *au-dessus*, qui montre un curieux système de rigoles parallèles dont les 4 ou 5 plus internes sont bien conservées et apparaissent nettement sur la photographie de M. Labouret. Ces rigoles sont verticales, équidistantes, et l'une d'elles est remplacée par une cupule occupant une position médiane. Dans la partie la plus extérieure, très usée, de cette paroi, il semble bien qu'il ait existé une ou deux autres cupules de forme et de position analogues, mais l'érosion atmosphérique a été trop intense pour que je puisse être affirmatif. Il va sans dire que la position de ces cupules sur une paroi verticale ne saurait s'accorder avec la supposition émise à la fin du paragraphe précédent.

B — Le bonhomme ityphallique (fig. 4)

Gravé sur la paroi verticale du rocher, face à la mer, il est comme il fallait s'y attendre, étant donné la nature de la pierre, assez fortement corrodé. Il est cependant assez bien conservé, pour avoir attiré assez facilement notre attention.

Il se compose d'un rectangle à grands côtés latéraux très légèrement arqués représentant le corps. Les membres sont formés de quatre traits verticaux partant des angles mêmes du rectangle et dans le prolongement des côtés latéraux ; les bras sont un soupçon plus courts que les jambes, mais la différence est à peine sensible. Les mains semblent avoir

été plus soignées que les pieds. La main gauche est largement étalée ; le pouce, faisant un angle droit avec la direction du bras, est très fortement creusé ; les autres doigts sont allongés, un trait assez profond à l'opposé du pouce forme une sorte de sixième doigt. (Très visible sur la photographie). Peut-être d'ailleurs ne s'agit-il que d'une érosion naturelle placée là accidentellement. La main droite est très fruste et impossible à analyser. Le pied droit est lui aussi assez soigné, la plante est carrée et les cinq doigts sont largement étalés, plus que dans la normale, ce qui lui donne un peu l'aspect d'une main, mais le pouce est indistinct des autres doigts et bien dans la direction générale de l'organe. Le pied gauche, plus fruste et plus érodé, est beaucoup moins net. Le scrotum est la partie la plus profondément gravée et il semble bien qu'il y ait deux trous accolés dans lesquels on peut voir peut-être une intention (testicules) ; la verge est érigée dans l'axe du corps et un peu avant son extrémité se trouve un petit creux qui indique vraisemblablement la place de l'ombilic. A la partie supérieure du rectangle figurant le tronc, M. Denis a attiré mon attention sur deux petits trous auxquels je n'avais pas attaché d'importance et qui, d'après lui, figureraient les seins. Ces deux trous sont très visibles sur l'excellente photographie qu'il a prise et qu'il a bien voulu m'autoriser à reproduire. Quant à la tête, ses contours sont totalement absents, à moins que l'on ne considère les bras comme faisant double emploi, mais au centre du carré ainsi délimité, un petit trou rond très net a été gravé qui représente indubitablement la bouche.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que le fond des traits qui constituent la silhouette, a exactement le même aspect que la surface de la roche environnante et ne peut s'en distinguer en aucune façon. Ce genre de figuration humaine m'apparaît sortir du cadre général des petroglyphes connus jusqu'à présent en Afrique du Nord.

C — Le panneau supérieur.

Nous en donnons ci-contre une photographie d'ensemble prise un peu obliquement et due à M. Labouret. Il se compose lui-même de deux parties.

La partie supérieure est formée d'un groupe de gravures très nettes et très curieuses, dont je donnerai deux figurations de détail. L'une (figure 6) est une petite photographie due à M. Denis, la seconde est un croquis en plan et avec



FIG. 7

échelle, obtenu par le même procédé que pour la table aux cupules. On y voit deux motifs juxtaposés. Le motif de droite est formé d'un petit cercle tronqué supérieur et de deux rectangles accolés par leur petit côté, chacun d'eux présentant un élément axial. Cet élément est, pour le cercle, un point central, pour le rectangle médian un trait et un point, le tout formant une sorte de point d'exclamation, et pour le rectangle inférieur, un trait simple.

Le motif de gauche est à peu près identique au précédent, mais le rectangle inférieur manque, et le point central du cercle supérieur est absent. En outre, il présente un arc de cercle à grand rayon tangent à la partie supérieure du petit cercle, et un second rectangle intérieur au rectangle médian et placé de telle sorte qu'il aboutit en bas au point du point d'exclamation.



Cliché Denis
FIG. 4



Cliché Denis
FIG. 6



Cliché Labouret
FIG. 5. — *Le panneau supérieur*

A première vue, ce petit ensemble rappelle assez les courbes parallèles que l'on observe sur certains dolmens du Morbihan, comme celui de Gavr'inis (1). Je crois toutefois que c'est une ressemblance toute superficielle. Le motif de droite me paraît être plutôt une figuration anthropomorphe assez schématisée, le cercle supérieur représentant la tête, le rectangle médian le tronc et l'inférieur les jambes. Dans ce cas, ce serait un genre de schématisation totalement différent de celle que nous venons de voir précédemment. Peut-être encore pourrait-on le considérer comme une variante de cupules auréolées.

La partie inférieure a été très fortement érodée. Il semble cependant qu'on puisse y distinguer des motifs analogues à ceux du dessus, c'est-à-dire des rectangles, ou plutôt des ellipses allongées avec un trait axial. Etant donné l'usure de la roche, il m'a été impossible d'en prendre un croquis suffisamment clair et la seule figuration que j'en donnerai est celle de la fig. 5 où elle occupe la moitié inférieure de la photographie.

D — Le plan inférieur.

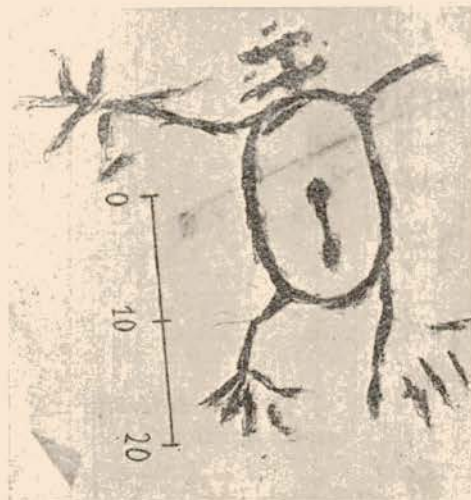


FIG. 8. — *Le plan inférieur : motif supérieur*

(1) ST JUST PEQUART et LEROUZIC. — *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. (Voir en particulier la planche 105).

Il est également assez fortement usé. Il comprend lui aussi deux motifs.

Le motif supérieur est formé d'un rectangle à contours arrondis avec un trait axial, comme dans les gravures précédentes. De chaque angle part un trait rectiligne dont trois se terminent par des ramifications assez confuses. Au-dessus du rectangle, quelques traits ou points mal indiqués. L'ensemble donne assez l'idée d'un petit bonhomme analogue à celui de la paroi Nord-Est, mais beaucoup moins bien réussi.

Enfin, la dernière des gravures qu'il nous reste à signaler est située sur le même plan et un peu au-dessous de la

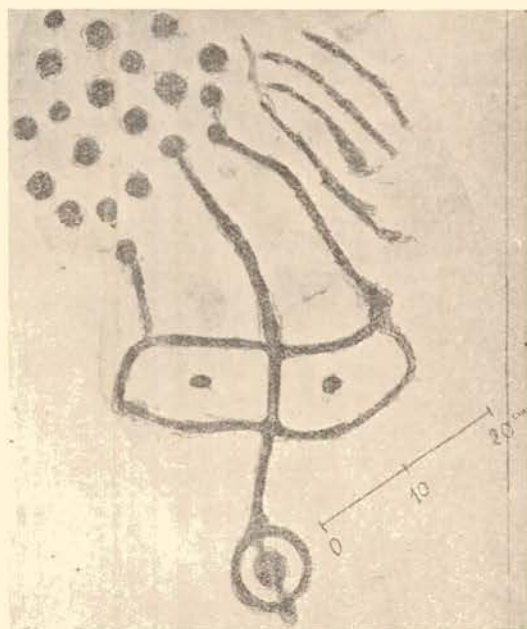


FIG. 9. — *Le plan inférieur :
motif inférieur.*

précédente. Elle est formée de 17 à 19 cupules simples (quelques-unes sont presque totalement effacées) beaucoup plus petites et moins profondes que celles que nous avons vues plus haut, très serrées et vaguement alignées. De la rangée du bas partent des rigoles parallèles dont quatre

(les quatre situées du côté interne) sont très usées et isolées. Les trois autres sont plus fortement creusées et aboutissent aux deux extrémités et au milieu d'une rigole transversale qu'elles dépassent pour aller tomber sur une deuxième rigole transversale où les deux externes se terminent en formant ainsi deux rectangles accolés par leur petit côté, et dont le centre est occupé par une cupule simple. La rigole médiane se continue alors quelque temps pour se terminer dans une cupule auréolée extrêmement nette.

Ce dernier ensemble rappelle de très près le motif que nous avons déjà vu à la partie inférieure de la table de gauche et relève évidemment du même genre de préoccupations.

REMARQUES

Comme conclusion à cette description, nous nous contenterons de remarquer :

1°) La variété des motifs gravés : cupules simples ou auréolées, soit isolées, soit en relation avec un système de rigoles parallèles ou se coupant à angle droit ; figurations humaines plus ou moins stylisées, rectangles avec trait axial.

2°) La réunion sur un même point très restreint d'un nombre relativement grand de gravures. Nous avons exploré avec assez de soin (mais pas encore assez peut-être) toute la falaise entre Sidi Abderrahmane et Dar Bou Azza, nous n'en avons pas repéré une seule autre, et je n'en connais aucune analogue dans tout le Maroc atlantique. Cette localisation me paraît assez significative. Elle ne peut être accidentelle. Elle indique d'une part que Kef el Kerma fut une sorte de sanctuaire, et d'autre part, que toutes ces gravures malgré leur allure disparate, doivent être grossièrement contemporaines. Mais quel âge faut-il leur attribuer ? Ici je m'efface pour laisser à d'autres, plus compétents, le soin d'en discuter, en faisant remarquer toutefois que la présence de la figuration humaine rituellement interdite chez les Musulmans, et celle des cupules, indiquent déjà une certaine ancienneté.



APPENDICE

Les environs immédiats de Kef el Kerma ayant fourni quelques pièces lithiques (ibéromaurusien sur le plateau, néolithique au pied même du rocher), notre jeune et enthousiaste collègue M. Denis a entrepris une petite fouille au pied même de l'abri. En tenant compte d'un premier et léger grattage antérieur accompli par le Lieutenant Clément et par moi-même, la fouille a atteint la profondeur d'un mètre cinquante environ. Elle n'a absolument rien donné que des traces de foyers (deux ou trois environ) avec des débris de coquillages (moules, pourpres et patelles). A 1 m. 20 environ, la terre, compacte mais friable, devient absolument stérile.
